



COLLÈGE / LYCÉE

parcours

Le corps en guerre

INTRODUCTION

DISCIPLINES & COMPÉTENCES

PARCOURS DANS LE MUSÉE

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

LOCALISATION DES OBJETS / DES ŒUVRES

ANNEXES

service éducatif



Sommaire

INTRODUCTION

page 4

DISCIPLINES & COMPÉTENCES

page 4

PARCOURS DANS LE MUSÉE

pages 5 à 8

PROLONGEMENTS

page 8

LOCALISATION DES OBJETS / DES ŒUVRES

pages 9

ANNEXES

pages 10 à 13

INTRODUCTION

Le parcours présenté dans ce dossier est une introduction aux activités artistiques proposées en fin de dossier. Il permettra aux élèves de mieux appréhender les œuvres découvertes dans l'exposition permanente de l'Historial de la Grande Guerre.

DISCIPLINES CONCERNÉES

● Histoire :

- Le corps dans l'expérience combattante dans une guerre totale.

● Arts plastiques :

- La représentation de la blessure, de la souffrance.

● E.P.S. :

- Imaginer et présenter des éléments chorégraphiques pour traduire des impressions, des sentiments.

COMPÉTENCES

→ Histoire :

- Analyser et comprendre un document (objet / œuvre / texte / image).

→ Enseignement moral & civique :

- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue.
- Argumenter, justifier, faire preuve d'esprit critique.

→ Français & Littérature :

- S'exprimer à l'oral.
- Lire une image et produire un écrit.

→ E.P.S. :

- Utiliser le pouvoir expressif du corps de différentes façons.
- Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l'émotion.

PEAC

● Fréquenter :

- Appréhender des œuvres et des productions artistiques. (D1 et D3)

● Pratiquer :

- S'intégrer dans un processus collectif / *Respect de l'avis des autres et formulation de propositions.* (D5)
- Utiliser des techniques d'expressions artistiques adaptées à une production. (D1 et D4)
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production. (D4)

● S'approprier :

- Mettre en relation différents champs de connaissance / *Situation des œuvres du passé et du présent dans leurs contextes.* (D1 et D5)
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre. (D5)

PARCOURS DANS LE MUSÉE

LE CORPS PRÉPARÉ

SALLE "AVANT 1914"

La défaite de 1871 amène les autorités françaises à remettre en question les préparations physique et psychologique des soldats. De plus, en ce début du XX^e siècle, les tensions internationales sont nombreuses (revendications territoriales, coloniales, dominations économiques...).

Pour aborder ce thème on peut proposer aux élèves de travailler sur trois objets de la salle "Avant 1914" :

- Affiche publicitaire lessive "*La Lorraine*" : sur cette affiche, on amène les élèves à comprendre comment la propagande installe l'idée de revanche dans les esprits et comment on fait accepter la préparation à la guerre.



- Manuel scolaire "*Tu seras soldat*" (Emile Lavoisier, 1901) : dès le plus jeune âge on prépare les élèves à devenir de potentiels soldats. Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée des programmes de 1882 où l'on voit notamment apparaître la pratique de la gymnastique. (voir annexe 1 : une lecture d'un élève est possible)

L'école se voit donc confier la mission de « préparer » les corps à l'effort physique en vue d'un probable conflit.

Ce programme s'accompagne d'une intensification de la propagande autour de l'idée de revanche (voir les autres objets en vitrine - plumier... - et l'affiche « Lessive la Lorraine »)



Activité possible : Etude de l'image et du concept de propagande pour mobiliser les esprits.

Dans le même esprit, on voit apparaître des bataillons scolaires et des sociétés gymniques (voir annexe 2)

- Panneau école, vignette « devoir militaire » : poursuivant la préparation initiée à l'école, un service militaire de deux ans est institué pour les jeunes hommes. Il est prolongé en 1913 par la loi dite des « trois ans ». (voir annexe 3 : loi des 3 ans)



- Bon pour le service : le service militaire devient un rite de passage pour toute une classe d'âge. La visite médicale obligatoire est vécue comme une étape cruciale et montre l'importance du corps dans la préparation du soldat. L'objet dans la vitrine est considéré comme une "gratification" soulignant l'importance d'un corps sain. [voir les autres objets en vitrine évoquant la conscription].



Transition : lorsque la guerre est déclarée, c'est toute une société qui a été préparée.

LE CORPS MARTYRISÉ

SALLE "1914-1916"

Cette guerre que chaque camp pensait courte met les organismes à rude épreuve. D'une guerre de mouvement, on passe à une guerre de position : les corps s'enterrent ; les uniformes et les équipements s'adaptent.

Les objets dans les différentes fosses combattantes permettent d'appréhender à la fois l'évolution et les conditions de vie dans les tranchées (froid, boue, intempéries...) : la pompe de tranchée, la chaufferette dans la fosse « Le soldat britannique », les moufles dans la fosse « Le soldat allemand »...



En dehors des combats les soldats passent beaucoup de temps à attendre : il est nécessaire de les occuper à l'arrière du front et d'entretenir les corps.

A SAVOIR : Au début de la guerre les États-majors organisent des marches, des exercices, des revues. Face à la contestation grandissante des soldats, certains officiers se livrent à des activités sportives : matchs de football, de rugby

Bibliographie : Michel Merckel, 14-18 Le sport sort des tranchées, éditions Le Pas d'Oiseau, 2015.

SALLE "1916-1918"

Bien évidemment les combats affectent les corps des soldats. Les armes se perfectionnent [Voir la fosse « L'artillerie et les mitrailleuses »], d'autres font leur apparition pour la première fois sur les champs de bataille [Voir fosse aviation et chars].



Les protections des corps sont dérisoires, comme le montrent les casques présentés dans la fosse "L'artillerie et les mitrailleuses".



- Cette véritable guerre industrielle provoque des blessures d'un type nouveau les corps blessés [voir les œuvres sur les panneaux mobiles en entrée de salle]
- Le triptyque d'André Devambez, *La Pensée aux Absents*, suggère parfaitement aux élèves la mort et la disparition des corps.



LE CORPS RÉPARÉ

SALLE "APRÈS-GUERRE"

Un véritable réseau de prise en charge des corps martyrisés se met en place du front jusqu'aux hôpitaux de l'arrière. Avec cette guerre qui s'éternise, chaque belligérant se retrouve dans la nécessité de soigner pour récupérer des soldats [voir les fosses médicales].



La médecine s'adapte et progresse face à de nouvelles formes de blessures pour « récupérer » les corps.

Les corps les plus touchés ne peuvent être renvoyés sur le front. Néanmoins se pose la question de la réinsertion de ces hommes dans la société civile. Des objets témoignent de cette volonté : fauteuil, prothèses, tableau anonyme de 1921 représentant Bienaimé Jourdain, l'un des fondateurs de l'Association des Gueules cassées.





A SAVOIR : Dans le but de rééduquer, d'insérer et de reconnaître les blessés de guerre, certains médecins préconisent l'activité physique. C'est en partie la genèse du mouvement handisport. (voir annexe 4)

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

ACTIVITÉ 1 : LE CORPS REPRÉSENTÉ (Salle "Otto Dix")

Les élèves choisissent une gravure où le corps est représenté. Ils peuvent alors percevoir comment l'artiste le représente et quels sentiments il a voulu susciter. Ils doivent ensuite expliquer leur choix.

Cela pourra faire l'objet d'un exposé de retour en classe.

ACTIVITÉ 2 : LE CORPS EXPRIMÉ (Salle "Otto Dix")

A partir d'une gravure choisie, les élèves racontent et expriment dans un écrit à la 1^{ère} personne du singulier le ressenti et les sentiments d'un personnage.

ACTIVITÉ 3 : LE CORPS EN MOUVEMENT (Salle "1916-1918")

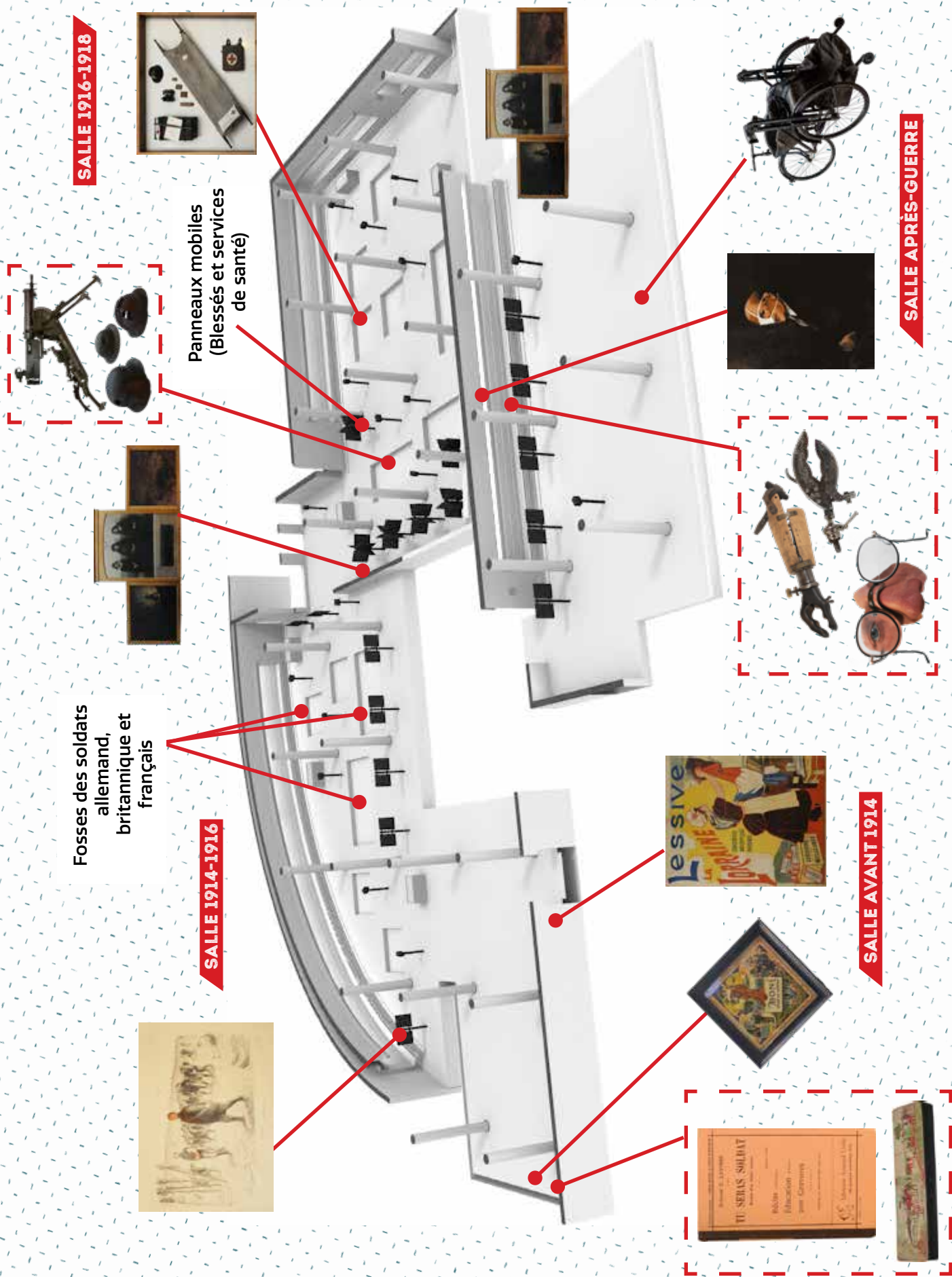
A partir de l'observation des dessins de Tribout (tableaux mobiles), les élèves peuvent mimer les gestes et postures des soldats et se prendre en photo devant l'œuvre.

L'ensemble des gestes et mouvements de l'élève pourra être exploité dans une pièce chorégraphique.

Les photos prises dans le musée pourront également faire l'objet de montages artistiques.

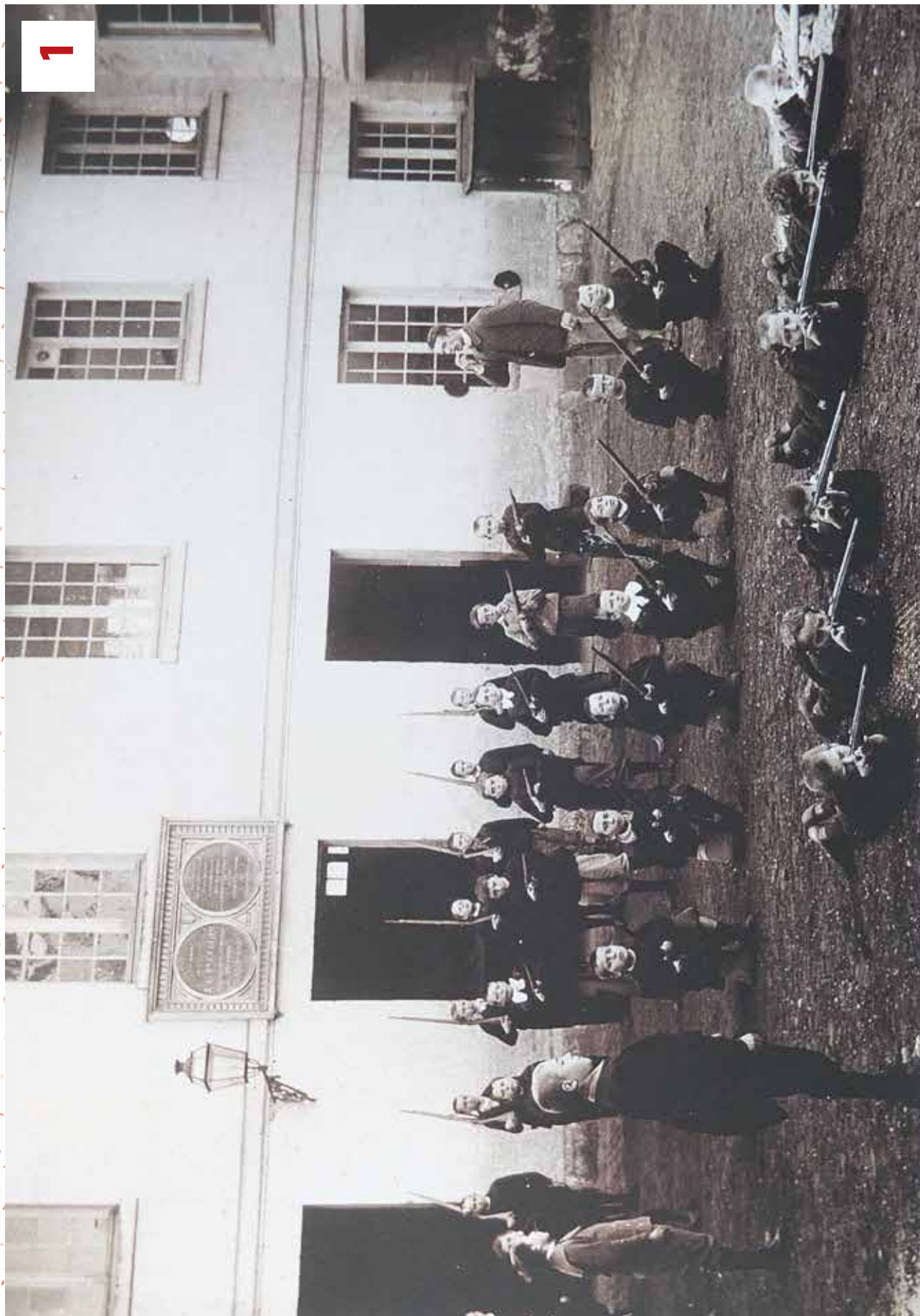
> voir le site de l'artiste Emmanuel Béranger : <https://www.drawinglabparis.com/artistes/emmanuel-beranger/>

LOCALISATION DES OBJETS/DÉS ŒUVRES



ANNEXES

1



École Pellerin à Beauvais (Oise) vers 1890. Le bataillon scolaire en exercice dans la cour de récréation. © Musée national de l'Éducation, Rouen

Les exercices militaires. — Les premiers exercices causèrent un peu de fatigue au soldat Maurice Déchamps. Autrefois, il était toujours assis sur sa chaise quand il travaillait à son métier, à la filature; il n'avait guère été préparé à la vie active et fortifiante du régiment; mais jamais on ne l'entendit se plaindre. Quand, le matin, le clairon sonnait le gai refrain du réveil, ses jambes étaient encore un peu lassées des exercices de la veille; cela ne l'empêchait pas de sauter le premier en bas du lit, tout disposé à recommencer.

Il était content de se sentir plus fort, plus souple; aussi, le soir, la journée finie, lorsqu'il se promenait par les rues de Nancy, l'air dégagé, portant fièrement l'uniforme, Maurice aurait fait l'étonnement et l'admiration des habitants de Beaurepaire, s'ils avaient pu le voir.

Il était devenu tel, grâce à la *gymnastique*, au *bâton*, à la *boxe*, à l'*escrime*, ces exercices que l'on fait faire à tous les soldats pour leur donner de l'a-plomb, de la force, de l'élégance et pour les rendre souples, lestes et infatigables.

La gymnastique au régiment. — A cet effet, chaque régiment possède un *maître d'armes* du grade de sous-officier, chargé d'enseigner l'escrime (fig. 43); le maître

d'armes a pour l'aider dans ses fonctions des soldats qu'il a dressés, appelés *préparés* d'escrime.

Les anciens soldats, habiles à la boxe et au bâton, deviennent des *moniteurs* pour les jeunes.



Fig. 43. — Une leçon d'escrime au régiment.

L'armée reçoit des jeunes hommes à peine formés et souvent maladroits, et elle renvoie à la société des hommes vigoureux, aptes à lui rendre les plus grands services.

FICHE ENSEIGNANT

3



A méditer au moment où au Palais-Bourbon on discute, malgré l'obstruction de M. Jaurès et de ses amis, la loi de trois ans

La Croix, 6 juin 1913 : dessin de presse sur la loi des 3 ans. © Gallica-BnF

PARTI SOCIALISTE (Section Française de l'Internationale Ouvrière)

Contre les 3 Ans

La loi de 3 ans a été votée par le Parlement avec une rapidité inconnue pour le vote de toute autre réforme. Il fallait aller vite pour qu'on discutât moins et qu'on n'eût pas le temps d'apprécier l'inutilité du projet présenté et ses conséquences désastreuses.

Nous appuyant sur des autorités militaires et civiles, nous affirmons que

LA LOI DE 3 ANS

est une loi de trompe-l'œil, inutile, inefficace et dangereuse

La loi de 3 ans est inutile parce qu'elle n'augmente pas d'une unité nos effectifs de guerre. Notre armée de premier choc étant composée de 6 classes, si l'armée active en comprend 3, on empruntera les 3 autres aux réserves; si l'armée active n'en comprend que 2, on en empruntera 4 aux réserves. 3 et 3 donnent 6; mais 2 et 4 donnent 6 également. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne disposerons pas d'un homme de plus.

Elle est inutile aussi parce que la prolongation du temps de service ne confère au soldat aucune vertu militaire nouvelle ou accrue. Toute l'instruction professionnelle qu'un homme peut recevoir à la caserne, il la possède après six mois, une année au plus. Est-ce qu'on n'admet pas effectivement qu'après un semestre d'incorporation, le conscrit est apte à faire campagne ?

Elle est inutile encore, parce que le renforcement prétendument cherché des troupes de couverture aurait pu être obtenu par des procédés autrement efficaces. Par exemple par la suppression des embusqués qui atteignent présentement le chiffre de 37% ou par une utilisation plus rationnelle des réservistes habitant les départements frontières.

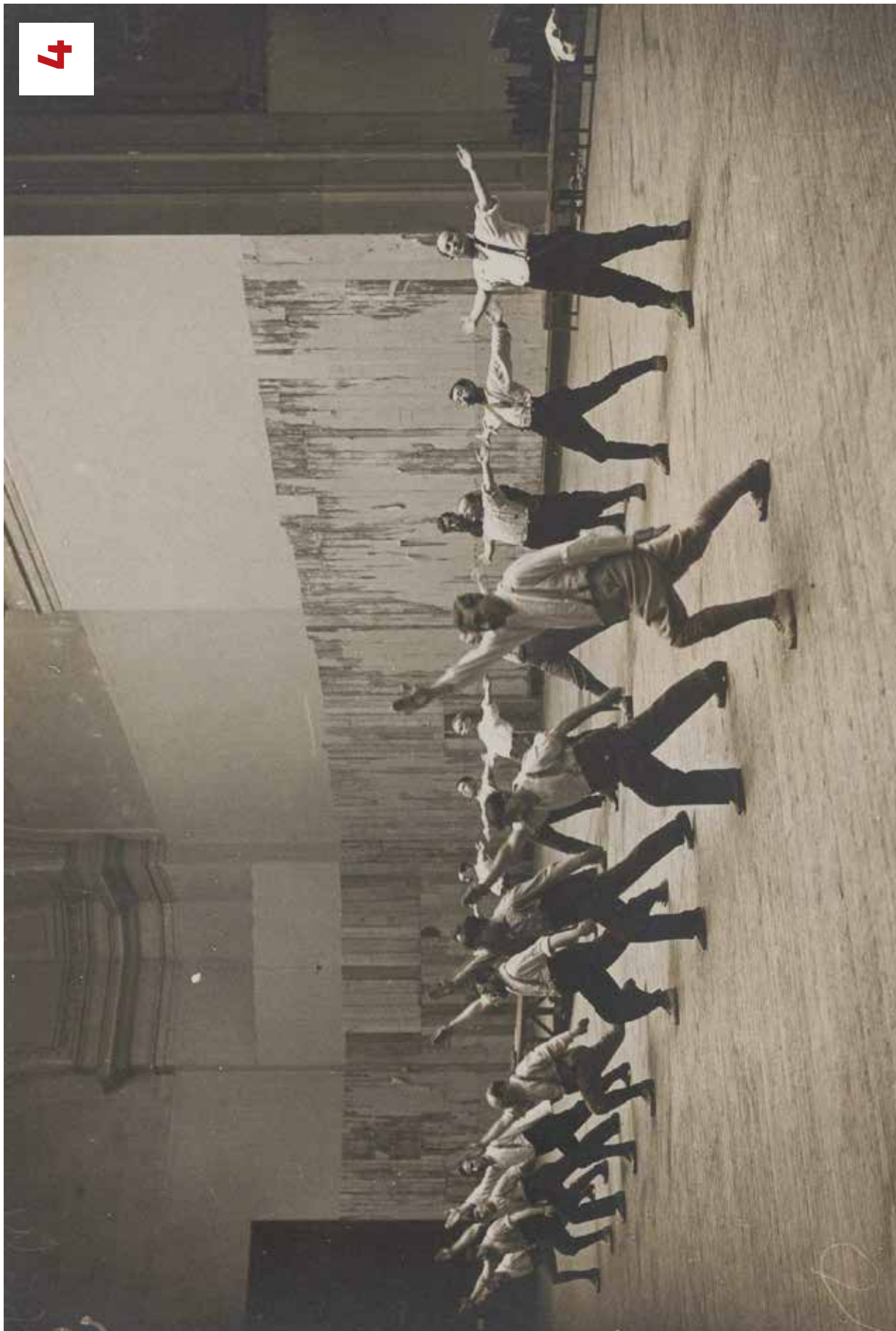
Elle est inutile enfin, parce qu'elle n'avance pas d'une heure la mobilisation, puisque d'après les autorités militaires les plus compétentes, l'État-major ne prévoit la possibilité d'une action que le septième ou le huitième jour après la déclaration de guerre et que ce n'est pas l'habillement et l'équipement des hommes, mais la réquisition des chevaux et des voitures qui retarderait ainsi l'heure décisive.

En outre, et d'une façon plus générale, c'est folie de notre part que de rêver de vouloir posséder une armée aussi forte numériquement que l'armée allemande. L'Allemagne n'aura qu'à décréter à son tour le service de trois ans pour disposer de 1.300.000 hommes encasernés. Recourrons-nous alors nous-mêmes au service de quatre ans et au service de cinq ans ? A quoi bon ? 65 millions d'habitants d'un côté, 39 millions de l'autre, par avance nous sommes vaincus dans un duel de ce genre.

ARCHIVES
DE
1915

Tract du parti socialiste contre la loi des 3 ans. © Archives de Paris

4



Rééducation physique des blessés au Grand Palais, Paris, 6 août 1915. © La Contemporaine